

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

SOFAST

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: FR-2017-0092

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0011439-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	SOFAST IMIDAFAST KELT FLY BAIT
---------------------------------	--------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Europe B.V.B.A
	Adresse	Heedstraat 58 1730 Asse Belgique
Numéro de l'autorisation		FR-2017-0092
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0011439-0000
Date de l'autorisation		09/11/2017
Date d'expiration de l'autorisation		25/12/2028

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	SHARDA EUROPE B.V.B.A.
Adresse du fabricant	HEEDSTRAAT 58 1730 ASSE Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Sharda Europe B.V.B.A site 1 EKOPREVENT KFT - Komló u. 10. 1222 Budapest Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	imidacloprid
Nom du fabricant	Sharda Cropchem Limited
Adresse du fabricant	Prime Business Park, Dashrathlal Joshi Road, Vile Par le (West) 400056 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Sharda Cropchem Limited site 1 HEBEI VEYONG BIO-CHEMICAL CO.LTD - 393 East Heping Road - Shijizhang Chine

Substance active	cis-tricos-9-ene (Muscalure)
Nom du fabricant	Denka International Holding B.V.
Adresse du fabricant	Hanzeweg 1, NL-3771 NG Barneveld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Denka International Holding B.V. site 1 Hanzeweg 1, NL-3771 NG Barneveld Pays-Bas

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
imidacloprid	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	substance active	138261-41-3	428-040-8	0,52 % (p/p)
cis-tricos-9-ene (Muscalure)	cis-Tricos-9-ene; (Z)-Tricos-9-ene	substance active	27519-02-4	248-505-7	0,1 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

GR Granulé

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208: Contient du (de la) cis-Tricos-9-ene. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le {0:....contenu récipient} dans {1:....}.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.
Utilisateurs professionnels : application au pinceau

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (locaux industriels/commerciaux ; habitations/espaces privés ; espaces publics)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application au pinceau sur des supports en carton Les supports sont ensuite répartis dans la zone à traiter
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 2 g de produit / m ² Nombre et fréquence des applications: Pour traiter une surface au sol équivalente à 100 m ² , dissoudre 200 g de produit dans 150 mL d'eau. Appliquer ensuite le produit dilué sur des supports dont la surface totale est de 1 m ² . Jusqu'à 6 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Sac de 10 g en HDPE Bouteille de 10 g, 50 g, 100 g en HDPE ou PP Bouteille de 300 g, 350 g en HDPE Seaux de 1 kg, 2 kg en PP ou Polyester dans un film en LDPE Bouteilles de 50 g, 300 g, 1 kg, 2 kg en PP ou Polyester dans un film en LDPE Sacs de 1 kg, 2 kg en LDPE / PP ou polyester ou papier

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Mélanger le produit dilué avant application.
- Vérifier les supports cartonnés chaque semaine et renouveler l'application s'il n'y a plus de produit sur les cartons ou s'ils sont sales.
- Appliquer uniquement sur des supports en carton qui seront ensuite fixés sur les murs et plafonds fréquentés par les mouches.
- Ne pas appliquer le produit directement sur les surfaces d'un bâtiment (ex. murs).
- Ne pas installer les supports traités à des endroits qui pourraient être en contact avec de l'eau.
- L'endroit où le produit est préparé et les supports traités doivent être protégés d'une bâche imperméable jetable afin d'empêcher toute contamination des surfaces adjacentes et du sol.

- Pour les étapes de préparation et d'application du produit, l'opérateur doit porter des vêtements de protection jetables afin d'empêcher toute émission vers les eaux usées suite au lavage des vêtements contaminés.
- Ne pas laver les équipements contaminés (ex. les pinceaux) dans un évier.
- Ne pas laver les supports traités.
- Retirer tous les supports traités lors des phases de nettoyage et de désinfection des bâtiments.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit, de l'application de la peinture et le lavage du pinceau.
- Lors de l'application du produit sur les cartons, laisser une zone non traitée autour du bord.
- Ne pas manipuler les cartons traités avant un séchage complet.
- Placer les cartons traités dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux, jusqu'au séchage complet.
- Lors de la fixation ou du retrait des cartons traités, toucher uniquement la zone non traitée autour du bord, sinon porter des gants.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Le produit non utilisé, ses résidus, ainsi que les eaux de lavage de l'équipement ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (vêtements contaminés, supports traités hors d'usage, film imperméable de protection, vêtements jetables, eaux de lavage des équipements, matériel de collecte des éclaboussures, insectes morts) dans un circuit de collecte approprié.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Utilisateurs professionnels : application sous forme d'appâts

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur (locaux industriels/commerciaux ; habitations/espaces privés ; espaces publics)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à appliquer en coupelles jetables ou stations d'appâts dédiées.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20 g /10 m2 en stations d'appât ou en coupelle Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 20 g /10 m2 en stations d'appât ou en coupelle ; soit une station / coupelle pour traiter une surface au sol équivalente à 10 m ² Jusqu'à 6 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Sac de 10 g en HDPE Bouteille de 10 g, 50 g, 100 g en HDPE ou PP avec une cuillère/ verre doseur Bouteille de 300 g, 350 g en HDPE avec une cuillère/verre doseur Seaux de 1 kg, 2 kg en PP ou Polyester dans un film en LDPE avec une cuillère/verre doseur Bouteilles de 50 g, 300 g, 1 kg, 2 kg en PP ou Polyester dans un film en LDPE avec une cuillère/verre doseur Sacs de 1 kg, 2 kg en LDPE / PP ou polyester ou papier avec une cuillère/verre doseur

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Il est conseillé d'humidifier les granulés pour plus d'efficacité.
- Vérifier les points d'appâtage tous les 2/3 jours.
- Retirer les granulés lorsqu'ils sont couverts de poussière.
- Pour un usage professionnel uniquement. Les personnes en charge du nettoyage des zones traitées doivent être informées par l'applicateur professionnel des instructions d'usage visant à empêcher toute émission du produit vers un système d'égout ou de récupération des eaux.
- Le produit ne doit être utilisé que dans des coupelles jetables ou des stations d'appât destinées à cet usage et dosé avec une cuillère doseuse jetable
- Les résidus de produit déversés non-intentionnellement, ainsi que les mouches mortes doivent être collectés immédiatement par des méthodes de nettoyage à sec (ex. brosse, aspirateur ou chiffon jetable) avec élimination ultérieure dans les déchets solides.
- Les surfaces contaminées par le produit ou ses résidus ne doivent pas être lavées à l'eau. Des lingettes jetables, qui seront ensuite éliminées dans les déchets solides, peuvent être utilisées.
- Les coupelles et les stations d'appât doivent être placées à des endroits protégés de tout mouvement non intentionnel (par le vent, l'activité humaine ou celle des animaux de compagnie).
- La cuillère doseuse, les stations d'appât et les coupelles ne doivent pas être lavées à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-
- Placer les points d'appâts dans des endroits inaccessibles aux enfants et animaux.
 - Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, les résidus de produit, son emballage et tout autre déchet (coupelles, cuillère doseuse, lingettes jetables, insectes morts) dans un circuit de collecte approprié.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Commencer le traitement au début de la saison des mouches pour éviter une prolifération massive.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Alternier des produits contenant des substances actives ayant des modes d'actions différents.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
- Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 12 mois.
- Stocker à l'abri de la lumière.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- Le produit contient une substance amérisante.